

### Coordonnées

Adresse postale (pour tout courrier)  
B.P.90616  
78053 SAINT-QUENTIN EN YVELINES  
CEDEX

Adresse physique (pour s'y rendre)  
District des Yvelines de Football  
41, avenue des 3 Peuples  
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX  
Téléphone : 01 80 92 80 20  
Télécopie : 01 80 92 80 31  
Mail : administration@dy78.ff.fr



YVELINES  
TERRE DE FOOTBALL

# JOURNAL NUMÉRIQUE OFFICIEL

## SOMMAIRE

INFORMATIONS DIVERSES	2-6
COMMISSION ORGANISATION DES COMPÉTITIONS	7-9
COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE	9-11
COMMISSION DU FOOTBALL D'ANIMATION	11
COMMISSION DU FOOTBALL FEMININ	11-12
COMMISSION DU FOOTBALL DIVERSIFIÉ	12-13
BUREAU DE DIRECTION	13
CONDOLÉANCES	13

**Samedi 4 octobre 2025 à 08 h 30, au District  
Salle Alain MAILLET**

### Catégorie Seniors D1 et D2

Informations aux Éducateurs sur les changements concernant les obligations de diplômes pour encadrer, saisons 2025-2026 et 2026-2027.

Échanges entre les Arbitres et les Éducateurs accompagnés des Capitaines.

## L'ACTUALITE DE LA SEMAINE



## FOOT LOISIR + 45 ANS

Réunion de début de saison au District

**Jeudi 2 octobre 2025**

Salle Alain Maillet (RDC)

**À 18h30**

### Horaires d'ouverture

LUNDI	9h00 - 12h30 14h00 - 18h00
MARDI	9h00 - 12h30 14h00 - 18h00
MERCREDI	9h00 - 12h30 14h00 - 17h00
JEUDI	9h00 - 10h30 14h00 - 17h00
VENDREDI	9h00 - 12h30 14h00 - 18h00

### Composition

ALEXANDRE, ARTHUR, CLÉMENTINE,  
FRANCK, KARIM, MAEL, MARC-  
ANTOINE, MATHIS, MICHÈLE,  
NICOLAS, SARAH, VINCENT, WILLIAM

### Lignes directes DYF

Service civique—Communication  
Clémentine LUNT - 01 80 92 80 26  
Compétitions & Féminines  
Marc-Antoine KELLER  
01 80 92 80 37  
Arbitrage  
Sarah DÉGAGE : 01 80 92 80 25  
Dossiers FAFA & Arbitrage  
Mathis FAUCHON : 01 80 92 80 44  
Comptabilité  
Michèle COURTIN - 01 80 92 80 24  
Règlements & Foot Animation  
Alexandre OGÉREAU  
01 80 92 80 22  
Service civique  
Maël LE GOFF - 01 80 92 80 23  
Discipline  
Vincent RADENAC - 01 80 92 80 45  
Technique  
Franck BARDET - 01 80 92 80 30  
Karim CHOUKA - 01 80 92 80 27  
Arthur JAMIN - 01 80 92 80 29  
Nicolas TEXIER - 01 80 92 80 28



EKINSPO



Yvelines  
Le Département

# Modifications des Lois du jeu

Saison 2025/2026



Loi 3 - Capitaine seul à parler

Loi 8 - Balle à terre

Loi 12 - Gardien & 8 secondes

Nouveauté carton blanc



Pour en savoir plus, Cliquez ici

# L'Équipe

DU DISTRICT DES YVELINES

Yvelines,  
Terre de Football



**BRICE PARINET**

**PRÉSIDENT**

**WILLIAM MARISSAL**

**DIRECTEUR**

**ALEXANDRE OGEREAU**

**RESPONSABLE PÔLE  
COMPÉTITIONS**  
FOOT ANIMATION  
RÈGLEMENTS

01 80 92 80 22

**MICHÈLE COURTIN**

COMPTABILITÉ  
TERRAINS

01 80 92 80 24

**SARAH DEGAGE**

**C.T.A.**  
CONSEILLÈRE  
TECHNIQUE EN  
ARBITRAGE

01 80 92 80 25

**CLÉMENTINE LUNT**

COMMUNICATION  
FORMATIONS  
RESP. AGRÉMENT  
COLLECTIF  
SERVICES CIVIQUES

01 80 92 80 26

**MARC-ANTOINE KELLER**

COMPÉTITIONS  
FÉMININES  
CAD  
SR

01 80 92 80 37

**VINCENT RADENAC**

DISCIPLINE  
CAD  
CDPME

01 80 92 80 45

**FRANCK BARDET**

**RESPONSABLE  
PÔLE TECHNIQUE**

**C.T.D. D.A.P.**

01 80 92 80 30

**NICOLAS TEXIER**

FUTSAL  
FÉMININES

**C.T.D. D.A.P.**

01 80 92 80 28

**KARIM CHOUIKA**

DÉTECTIONS &  
FORMATIONS  
TECHNIQUES

01 80 92 80 27

**ARTHUR JAMIN**

FORMATIONS  
TECHNIQUES  
& DÉTECTIONS

01 80 92 80 29

**MAEL LE GOFF**

**ALTERNANT**  
AGRÉMENT  
COLLECTIF  
SERVICES CIVIQUES

01 80 92 80 23

**MATHIS FAUCHON**

**ALTERNANT**  
FAFA  
CITOYENNETÉ

01 80 92 80 44

 ADMINISTRATION@DYF.FFF.FR

AGENDA 2025 / 2026  
SEPTEMBRE

LUN	MAR	MER	JEU	VEND	SAM	DIM
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	1er	2	3	4	5

**16/09/25**  
Gala des Champions (2024-2025)  
**18/09/25**  
Réunion début de saison FA U6/U9 (aux Mureaux)  
**20/09/25**  
Stage Arbitres Foot Diversifié & Observateurs (aux Mureaux)  
**22/09/25**  
Réunion début de saison FA U6/U9 (au DYF)  
**23/09/25**  
Réunion tech clubs U6F à U13F (au DYF)  
**3-4-5-11-12/10-25**  
FIA 2ème session (au DYF)



**COUPE DE FRANCE**

3ème tour régional

Équipes yvelinoises encore en lice

D2 - CHANTELOUP LES V. US  
R1 - CHATOU AS  
R2 - CONFLANS FC  
R1 - HOUILLES AC  
R1 - MANTOIS 78 FC  
R1 - MUREAUX OFC LES  
R3 - POISSY FC  
D4 - PORCHEVILLE FC  
R2 - SARTROUVILLE ES  
R2 - TRAPPES ES  
D3 - TRIEL AC ► face à une équipe R1 ! (aux tab)

**Le District présent à  
la Fête Nationale du Sport**

La fête nationale du sport a lieu ce dimanche 14 septembre 2025 au camp des loges dans la Ville de Saint-Germain-en-Laye.



Le District des Yvelines y proposait notamment une initiation au Foot en marchant pour le sport santé et une présentation du Programme Éducatif Fédérale réalisée par Armel Maboungou, président de la commission PEF.



Ce fut également l'occasion pour le président Brice Parinet, de présenter l'action du District en matière de citoyenneté et d'inclusion au préfet des Yvelines, Frédéric Rose ainsi qu'au maire de Saint-Germain-en-Laye, Arnaud Péricard.



BESOIN D'UNE PERSONNE ACTIVE ET IMPLIQUÉE DANS VOTRE CLUB ?

OPTEZ POUR UN VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE !



Le District des Yvelines de Football a un agrément collectif depuis 2022 permettant aux clubs Yvelinois de profiter d'un ou plusieurs volontaire.s en services civique.

Pour la saison 2025 / 2026, **60 places sont disponibles.**

Un contrat de 8 mois en 24 ou 35h par semaine sur l'une des 5 missions suivantes :

- « Sensibilisation contre les incivilités et la violence sportive dans le football Yvelinois »
- « Développer l'accompagnement scolaire en complément de la pratique sportive »
- « Promotion de la Mixité dans le football et développement du football Féminin »
- « Sensibiliser sur le volet social, éducatif et citoyen du football (Programme Éducatif Fédéral) »
- « Développement de l'accessibilité de la pratique du football aux personnes en situation de handicap »

Les documents nécessaires à l'inscription ont été envoyés sur les boîtes mails officielles des clubs.

Pour plus d'informations contactez-nous :

- Par mail : [administration@dyf78.fff.fr](mailto:administration@dyf78.fff.fr)
- Par téléphone :
  - Mael : 01.80.92.80.23
  - Clémentine : 01.80.92.80.26



Une mission pour chacun au service de tous

ON

RECRUTE !



Le District des Yvelines de Football propose 2 missions en Service Civique

- 1 poste sur le PEF (**Programme Éducatif Fédéral**)
- 1 poste sur le Développement du **Football Féminin**
- 8 mois à partir du 22 octobre 2025 - 24h/Semaine
- Le/la candidate doit être titulaire du Permis B et être véhiculé(e)

Contactez-nous vite via :

[ADMINISTRATION@DYF78.FFF.FR](mailto:ADMINISTRATION@DYF78.FFF.FR)

**PASS+**  
Hauts-de-Seine • Yvelines

**TU ES COLLÉGIEN ?  
PLUTÔT CULTURE OU SPORT ?**

Rendez-vous sur [passplus.fr](http://passplus.fr)  
pour choisir tes activités.

Jusqu'à ~~100 €~~  
offerts par ton  
Département !

**PASS+**  
Hauts-de-Seine • Yvelines

- C'est une aide de ton Département pour pratiquer une ou plusieurs activités de ton choix parmi **3 000 IDÉES** proposées en ligne sur [passplus.fr](http://passplus.fr) : tennis, musique, football, cours de théâtre, basket, cinéma, gym, danse...
- C'est **80€** pour les collégiens **DÈS L'ENTRÉE EN 6<sup>e</sup>**, et **100€** pour les boursiers et les jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance.
- C'est une aide financière **gratuite et renouvelable** chaque année jusqu'à ta 3<sup>e</sup>.

Rendez-vous sur [PASSPLUS.FR](http://PASSPLUS.FR) pour s'inscrire gratuitement.

\* Dès l'inscription validée, tu recevras un courriel de confirmation.

**Zéro raison de ne pas en profiter !  
Inscris-toi sur [passplus.fr](http://passplus.fr)\***

[Cliquez-ici pour PASS +](#)

**DES AIDES,  
DES BONS PLANS  
& DES JEUX-CONCOURS**

**TU AS ENTRE 15 ET 17 ANS ?  
GAGNE 100 € POUR  
T'INSCRIRE DANS  
LE CLUB DE TON CHOIX !**

### ← C'EST QUOI, LABAZ ?

LABAZ est la nouvelle application mobile de la Région Île-de-France destinée aux jeunes Franciliens de 15 à 25 ans. Entièrement gratuite, elle propose des aides, des bons plans, des jeux concours...

### ← QUI PEUT S'INSCRIRE SUR L'APPLICATION ?

Tout le monde peut télécharger et découvrir l'application LABAZ sur son smartphone. Mais seuls les jeunes de 15 à 25 ans, habitant en Île-de-France, peuvent s'inscrire et profiter des avantages.

### ← COMMENT S'IDENTIFIER DANS L'APPLICATION ? TROIS POSSIBILITÉS :

Via ton ENT, en utilisant ton compte Monlycée.net

RECOMMANDÉ  
Je suis lycéen !



← Ton compte ENT Monlycée.net te permettra ensuite de te connecter à chaque visite.

Via FranceConnect

RECOMMANDÉ  
J'ai plus de 18 ans !



← Ton compte FranceConnect te permettra ensuite de te connecter à chaque visite.

Via un formulaire sécurisé, en téléchargeant ta pièce d'identité et un justificatif de domicile



← Utilise l'adresse mail et le mot de passe de ton inscription pour te connecter à chaque visite.



Pour en savoir plus :  
[iledefrance.fr/labaz](http://iledefrance.fr/labaz)



[Cliquez-ici pour LABAZ](#)

pass  
Sport

70 €

de réduction  
immédiate  
dès l'inscription  
dans un club ou  
une salle de sport\* !

VÉRIFIEZ VOTRE  
ÉLIGIBILITÉ



Rendez-vous sur [pass.sports.gouv.fr](https://pass.sports.gouv.fr)

2025

\* Sous réserve d'éligibilité

### QU'EST-CE QUE LE PASS SPORT ?

Le pass Sport est une aide financière de 70€ pour s'inscrire dans un club, une association sportive ou une salle de sport et pour encourager à la pratique sportive.

### QUI EST CONCERNÉ ?

- Les jeunes de 14 à 17 ans bénéficiaires de l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS).
- Les jeunes en situation de handicap :
  - de 6 à 19 ans bénéficiaires de l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH) ;
  - de 16 à 30 ans bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH).
- Les étudiants boursiers de moins de 28 ans bénéficiaires d'une bourse attribuée avant le 15 octobre 2025 :
  - bourse du CROUS (y compris l'aide annuelle) ;
  - bourse régionale pour une formation sanitaire ou sociale.

### PÉRIODE DE VALIDITÉ

Le pass Sport est utilisable du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2025.

### OÙ L'UTILISER ?

- Le pass Sport peut être utilisé dans un des 85 000 clubs et salles de sport partenaires.
- Renseignez-vous auprès du club, de l'association sportive ou de la salle de sport de votre choix pour savoir s'ils acceptent le pass Sport.

### COMMENT ÇA MARCHE ?

- Vous recevez un code personnel à partir du 26 août par mail ou SMS. Il suffit de le présenter au club ou à la salle de sport au moment de l'inscription.
- Les 70 € sont déduits immédiatement du montant à payer.
- Et si vous n'avez pas reçu de code, vous pouvez en faire la demande sur le site officiel [pass.sports.gouv.fr](https://pass.sports.gouv.fr).

Plus d'infos sur [pass.sports.gouv.fr](https://pass.sports.gouv.fr)  
📧 Vérifiez vos spams à partir du 26 août !

[Cliquez-ici pour PASS SPORT](#)

# COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS

Commission du 15 septembre 2025

**Présents** : MM. , J.P. LEDUC (Président), R. . L. JOUBERT (Vice Président), PANARIELLO, MME N. OLLIVIER, MME RUPERT, P. GUILLEBAUX (CD)

*Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes et la première phase des compétitions comportant plusieurs phases) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.*

## MODIFICATIONS

U14

La Commission donne son accord pour l'engagement d'équipes supplémentaires.

Par conséquent, GARGENVILLE STADE 2 et POISSY FC 3 intègrent la Poule N3B, AUBERGENVILLE FC 2 intègre la Poule N3C.

Attention, cela a un impact significatif sur les calendriers de ces poules, dès ce week-end.

## ENGAGEMENTS

Voici un récapitulatif des clubs engagés à ce jour pour la saison 2025-2026 :

### CRITERIUM DU LUNDI SOIR

1. ACHERES FC
2. CHANTELOUP LES V. US
3. CROISSY US
4. ETANG ST NOM ES
5. ERAGNY FC
6. HOUILLES S.O.
7. MAUREPAS AS
8. OVILLOISE AS 1
9. OVILLOISE AS 2
10. SARTROUVILLE E.S.

### FOOT LOISIR + 45 ANS À 8

En attente de confirmation (jour et horaire) :

1. ANDRESY FC : VENDREDI 20h30
2. BEYNES FC
3. BOIS D'ARCY AS : VENDREDI 20h30

4. BONNIERES FRENEUSE FC : LUNDI 20H30
5. BREVAL LONGNES FC : MERCREDI 20h
6. CONFLANS FC
7. CHAMBOURCY ASM
8. ECQUEVILLE EFC
9. EPONE USBS : JEUDI 20H30
10. FONTENAY LE FLEURY FC VENDREDI 20h30
11. GUERVILLE ARNOUV. AS
12. JUZIERS FC JEUDI 20H30
13. LE PERRAY FOOTBALL ES : JEUDI 20h ou 20h30
14. MAURECOURT FC : VENDREDI 20h30
15. MEULAN / GUITRANCOURT : VENDREDI 20h30
16. MEZIERES SERBIE : VENDREDI 21H00
17. MONTIGNY LE BX AS : JEUDI 20h
18. MARCQ FC : VENDREDI 20h
19. NEAUPHLE-PONT. 78 RC : VENDREDI 20h ou 20h30
20. POIGNY LA FORET US
21. PORCHEVILLE FC
22. RAMBOUILLET YVELINES FC : JEUDI 20H30
23. REGION HOUDANAIRES FC
24. ROSNY FOOTBALL CS : JEUDI 20h30
25. TREMBLAY S/MAULDRE FC - ne peut recevoir
26. VAUXOISE ES : MERCREDI 20H30
27. VILLENES ORGEVAL FC
28. VILLEPREUX FC : VENDREDI 20h30

## FORFAIT GENERAL

Avant le début des compétitions  
(31€ - Annexe 2 du Règlement Sportif du DYF)

U18

- |        |                               |
|--------|-------------------------------|
| 520105 | MESNIL SAINT DENIS ASL (D3-C) |
| 500416 | CHATOU AS (D3-B)              |

U17

- |        |                    |
|--------|--------------------|
| 527093 | MONTESON US (D1-A) |
|--------|--------------------|

U15

- |        |                               |
|--------|-------------------------------|
| 520105 | MESNIL SAINT DENIS ASL (D3-C) |
| 500416 | CHATOU AS (D3-B)              |

## FORFAIT COUPES NON AVISÉS

VETERANS

CY 14/09/2025

- |          |                          |
|----------|--------------------------|
| 54177295 | VERNEUIL US 31           |
| 54177288 | GAZERAN AFL 31           |
| 54177257 | FONTENAY LE FLEURY FC 31 |

## FORFAIT COUPES NON AVISÉS

SENIORS

CY 14/09/ 2025

- |          |                 |
|----------|-----------------|
| 54447626 | ELANCOURT OSC 1 |
| 54179290 | LIMAY ALJ 1     |

## FORFAIT COUPES AVISÉS

VETERANS

CY 14/09/2025

- |          |                       |
|----------|-----------------------|
| 54177258 | COIGNIERES F.C. 31    |
| 54177290 | CERNAY/BONN./US17T 31 |
| 54177256 | MAURECOURT F.C. 31    |
| 54177293 | INTERFOOT 78 31       |
| 54177275 | ANCIENS DU MANTOIS 31 |

SENIORS

CY 14/09/2025

- |          |                       |
|----------|-----------------------|
| 54447632 | ST CYR AFC 1          |
| 54447630 | ESSARTS LE ROI AGS 1  |
| 54447627 | F.C. ACHERES 1        |
| 54179298 | AS GAMBAIS FOOTBALL 1 |
| 54179304 | JUZIERS F.C. 1        |
| 54179310 | COIGNIERES F.C. 1     |
| 54179303 | YVELINES U.S. 1       |
| 54179306 | FOURQUEUX A.S. 1      |
| 54447639 | PERRAY FOOT. ES 1     |
| 54179302 | ABLIS SUD 78 1        |
| 54179300 | INTERFOOT 78 1        |

## DEMANDES DE MODIFICATIONS ANNUELLES

### 544913 MANTOIS 78 FC

Demande de changements d'horaires pour permettre un meilleur enchaînement des rencontres :

- U15 D2-A à 17H00

La Commission donne son accord et vous demande de prévenir vos adversaires.

### 527093 MONTESSON US

Demande de changements d'horaires pour permettre un meilleur enchaînement des rencontres :

- Vétérans D2-A à 9H00

- Vétérans D4-B à 9H00

- Vétérans D5-C à 9H00

- U16 D2-A à 11H00

- U16 D3-C à 11H00

- Séniors D2-B à 16H00

- Séniors D4-B à 16H00

La Commission donne son accord et vous demande de prévenir vos adversaires.

### **500416 CHATOU AS**

Demande de changements d'horaires pour permettre un meilleur enchaînement des rencontres :

- U14 N1-B à 13H00
- U14 N3-H à 13H00
- U16 D3-C à 13H30
- U17 D2-A à 13H30
- U18 D2-A à 13H30
- Séniors D1-A à 15H30
- Séniors D4-B à 15H30

**La Commission donne son accord et vous demande de prévenir vos adversaires.**

## **SENIORS F**

### **552329 MAURECOURT FC**

Demande de changements d'horaires pour permettre un meilleur enchaînement des rencontres :

- Séniors Féminines D1 à 17H30

**La Commission donne son accord et vous demande de prévenir vos adversaires.**

### **518241 ROSNY FOOT CS**

Demande de changements d'horaires pour permettre un meilleur enchaînement des rencontres :

- Séniors Féminines D1 à 16H00

**La Commission donne son accord et vous demande de prévenir vos adversaires.**

## **VETERANS**

### **513620 GUYANCOURT**

Demande de changements d'horaires dues à l'ouverture tardive des installations le dimanche matin

- Vétérans D3-B à 10H00
- Vétérans D5-E à 10H00

**La Commission donne son accord et vous demande de prévenir vos adversaires.**

## **U16**

### **512131 ESSARTS LE ROI AGS**

Demande de changements d'horaires pour une question pratique

- U16 D3-D à 15H00

**La Commission donne son accord et vous demande de prévenir vos adversaires.**

### **550641 LES MUREAUX OFC**

Demande de changements d'horaires pour permettre un meilleur enchaînement des rencontres :

- U16 D3-A à 11H15

**La Commission donne son accord et vous demande de prévenir vos adversaires.**

## **U15**

### **519112 LIMAY ALJ**

Demande de changements d'horaires pour permettre un meilleur enchaînement des rencontres :

- U15 D1-A à 16H00

**La Commission donne son accord et vous demande de prévenir vos adversaires.**

## **DEMANDES**

## **VETERANS**

### **D1-A DU 21/09/2025**

#### **53435435 VALLE 78 FC 1 / HOUDANAISE REGION FC 1**

Demande de VALLEE 78 FC de jouer la rencontre à 9H00 car une autre rencontre Vétérans se joue à 11H00

**La Commission donne son accord et vous demande de prévenir vos adversaires.**

### **D4-A DU 21/09/2025**

#### **54703234 ANCIENS DU MANTOIS / BOUGAINVILLEES AFFDOM**

Demande des ANCIENS DU MANTOIS pour inverser le match compte tenu de l'arrêté municipal de fermeture de leur terrain

**La Commission est en attente de l'accord de BOUGAINVILLEES avant Vendredi 19 septembre à 12H.**

## **SENIORS**

### **D3-B DU 21/09/2025**

#### **53437417 VIROFLAY USM 1 / BAILLY NOISY 2**

Demande de VIROFLAY USM de jouer la rencontre à 17H00 .

**Cet horaire étant dérogatoire, la Commission donne son accord et vous demande de prévenir vos adversaires.**

### **D5-C DU 05/10/2025**

#### **54725466 VIROFLAY USM 2 / BUC AO 2**

Demande de VIROFLAY USM de jouer la rencontre à 17H00 suite à l'arrêté municipal de fermeture du terrain jusqu'à 13H00

**Cet horaire étant dérogatoire, la Commission donne son accord et vous demande de prévenir vos adversaires.**

### **D4-A DU 21/09/2025**

#### **53437682 HARDRICOURT US 3 / EPONE USBS 2**

Demande de HARDRICOURT US de jouer la rencontre à 12H30, le terrain étant disponible.

**La Commission est en attente de l'accord d'EPONE avant Vendredi 19 septembre à 12H.**

### **D2-A DU 05/10/2025**

#### **53436244 BUCHELOISE AS 1 / NEAUPHLE PONT. RC 2**

Demande de BUCHELOISE AS de jouer la rencontre à 14H30.

**La Commission est en attente d'un motif plus détaillé avant Vendredi 19 septembre à 12H.**

## **U18**

### **D1-A DU 21/09/2025**

#### **53433805 VIROFLAY USM 21 / MONTIGNY LE BTX AS 21**

Demande de VIROFLAY USM de jouer la rencontre à 15H00 car une rencontre U16 se joue à 13H00

**Cet horaire étant dérogatoire, la Commission donne son accord et vous demande de prévenir vos adversaires.**

### **D1-A DU 05/10/2025**

#### **53433760 VIROFLAY USM 21 / VILLENES ORGEVAL FC 21**

Demande de VIROFLAY USM de jouer la rencontre à 15H00 suite à l'arrêté municipal de fermeture du terrain jusqu'à 13H00

**Cet horaire étant dérogatoire, la Commission donne son accord et vous demande de prévenir vos adversaires.**

## **U14**

### **N3 DU 20/09/2025**

#### **53443253 SARTROUVILLE ES 3 / HOUILLES SO 1**

Demande de Sartrouville pour inverser le match en raison de l'indisponibilité du terrain.

**La rencontre était à l'origine à HOUILLES SO puis inversée suite à la non disponibilité des installations de HOUILLES SO.**

**La rencontre sera donc à jouer sur les installations de HOUILLES SO**

**Compte tenu du calendrier le match sera programmé Mercredi 24 septembre à 19H.**

### **N3 DU 20/09/2025**

#### **53443593 SARTROUVILLE ES 4 / VILLENES ORGEVAL 3**

Demande de Sartrouville pour inverser le match en raison de l'indisponibilité du terrain.

Refus de VILLENES ORGEVAL.

**Compte tenu du calendrier, la Commission dit match à jouer le Mercredi 24 septembre à 19H.**

## **MATCHS A JOUER**

## **VETERANS**

Match inversé le 18/09/2025 suite à l'arrêté de fermeture du terrain de VILLENES ORGEVAL FC

**CY**

#### **54177277 AUBERGENVILLE FC 31 / VILLENES ORGEVAL FC 31**

## **COURRIERS**

## **VETERANS**

### **564274 ANCIENS DU MANTOIS**

Demande du club pour changer de calendrier et placer des journées à domicile où l'équipe est exempt en période hivernale

**Compte tenu des contraintes de calendrier et d'alternance, la commission ne peut accéder à votre demande**

## **SENIORS**

### **531085 US YVELINES**

Suite au manque de licences, le club demande le report la 1ère journée du championnat Séniors D5, le calendrier prévoyait initialement un début le 05/10/2025.

**Le calendrier général est paru en fin de saison dernière, la date du premier match des équipes 1 (coupe des Yvelines) était bien**

indiqué au 14/09/2025.

Compte tenu du motif invoqué, la Commission ne peut accéder à votre demande.

#### **532340 BOUGAINVILLEES AFDOM**

Demande du club pour changer de poules en accord avec le club d'Ecquevilly. Accord d'Ecquevilly reçu.

Après étude de votre demande, la Commission donne son accord pour inverser les 2 équipes : BOUGAINVILLEES jouera en D4 poule B et ECQUEVILLY jouera en D4 Poule A

#### **548796 BUC FOOTBALL AO**

Demande du club pour avoir une alternance de ses équipes séniors, refus de CHESNAY 78 FC de changer de calendrier.

La Commission ne peut donc accéder à votre demande.

#### **518499 CARRIERES GRESILLONS AS**

Demande du club pour changer de poule en Séniors D5.

Cette division ayant fait l'objet d'une refonte en raison de forfaits et d'engagements tardifs, la Commission ne peut malheureusement pas modifier les poules.

## SUSPENSIONS DE TERRAINS

Conformément à l'article 40.7 du Règlement sportif, la Commission rappelle que le club doit proposer **au moins 15 jours avant** la date du match le terrain sur lequel se déroulera le match avec l'accord du propriétaire du terrain.

Le terrain proposé doit obligatoirement être classé dans le niveau correspondant à celui de la compétition disputée ; ne peut être situé sur le territoire :

- de la commune où se trouve le siège social du club,
- d'une commune où une des équipes du club évolue habituellement, même en entente,
- d'une commune se trouvant à moins de 10 kilomètres des limites de la commune où se trouve le siège social du club,
- d'une commune se trouvant à plus de 10 kilomètres des limites du département des Yvelines.

La Commission est seule juge du respect de ces dispositions. Si le club sanctionné ne s'y conforme pas, la rencontre ne peut avoir lieu et est donnée perdue par pénalité au club fautif. Les frais d'arbitrage et de déplacement des délégués sont réglés par le club sanctionné, lequel doit assurer un service suffisant pour l'application des dispositions précitées.

## SENIORS

#### **D4B DU 02/02/2025**

#### **28222796 – POISSY FC 2 / BOUGIVAL FOOT**

Transmis de la Commission de Discipline en instruction du 11/03/2025 infligeant une suspension de terrain de 5 matches fermes pour l'équipe 2 de Poissy FC évoluant en Séniors D5-A.

**En raison de la refonte des poules de la 5° Division, la Commission a désigné les matches suivants :**

#### **D5-A DU 09/11/2025**

#### **54728334 POISSY FC 2 / VERNEUIL S/SEINE US 2**

#### **D5-A DU 07/12/2025**

#### **54728356 POISSY FC 2 / ENT. MEZIERES MAULE 1**

#### **D5-A DU 18/01/2026**

#### **54728380 POISSY FC 2 / INTERFOOT 78 1**

#### **D5-A DU 01/02/2026**

#### **54728392 POISSY FC 2 / FONTENAY ST PERE AS 1**

#### **D5-B DU 15/02/2026**

#### **54728405 POISSY FC 2 / CHAMBOURCY ASM 2**

## U18

#### **D1A DU 18/05/2025**

#### **28215268 - ST GERMAIN EN LAYE 21 / BAILLY NOISY SFC 21**

Transmis de la Commission de Discipline du 03/06/2025 infligeant une suspension de terrain de 2 matches fermes pour l'équipe 21 de ST Germain en Laye FC évoluant en U18 D1.

La Commission a désigné les matches suivants :

#### **D1-U DU 16/11/2025**

#### **53433777 ST GERMAIN EN LAYE 21 / MONTIGNY LE BX AS 21**

#### **D1-U DU 14/12/2025**

#### **53433799 ST GERMAIN EN LAYE 21 / PLAISIROIS FO 21**

## FEUILLE DE MATCH INFORMATISÉE

#### **ANNEXE 11 DU R.S DU D.Y.F**

#### **RUBRIQUE « PROCEDURE D'EXCEPTION »**

La FMI est obligatoire pour les compétitions à 11 du District des Yvelines de Football.

En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI sera examinée par la Commission d'Organisation des Compétitions du DYF, sur rapport de l'arbitre, et sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité. (cf. Annexe 11 du R.S du D.Y.F, rubrique « Sanctions »).

L'Astreinte de la Ligue est réservée aux matches de Ligue et ne gère donc pas les problèmes de FMI des matches du District.

La tablette doit être à l'heure et à la date du jour et disposer de la dernière version de l'application Feuille de Match Informatisée. Une connexion Wifi n'est pas nécessaire le jour du match, à condition d'avoir récupéré les données de la rencontre (Annexe 11).

La Commission rappelle qu'il est très difficile de réaliser une FMI sur un smartphone et préconise fortement l'utilisation d'une tablette (de dimension suffisante = 10.1).

Tous les courriers adressés à la Commission doivent être réalisés depuis l'adresse officielle du club.

## DEMANDES DE RAPPORTS

### SENIORS

CY DU 14/09/2025

#### **54179291 CONFLANS F.C. 3 / PORT MARLY C.S. 1**

La Commission demande aux deux clubs un rapport sur la non utilisation de la FMI.

## COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Réunion du 10 septembre 2025

**Présents** : Thomas DELASSUS (Président), Philippe DEBEAUPUIS, Gael DELOIRIE, Sébastien d'ORIANO, Laurent MILORIAUX, Christophe NOBLET, Gérard PERAUD, Stéphane PILLEMONT, Jean-Pierre PLANQUE (Vice-Président), Lotfi ZARKA.

*Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes et la première phase des compétitions comportant plusieurs phases) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.*

## COURRIERS REÇUS

- Courrier de **Monsieur TALA OUAFO Romeo**, en date du 16/06/25, informant de son souhait de devenir assistant spécifique. Pris note. La CDA reçoit l'arbitre lors de sa première réunion de la saison.

- Courriers de **Monsieur ABALI Ayoub**, en date du 17/06/25, informant de son souhait de devenir assistant spécifique. Pris note. La CDA reçoit l'arbitre lors de sa première réunion de la saison.

- Courrier de **Monsieur SEKIATI Badr**, en date du 24/06/25, informant de son souhait de devenir assistant indépendant. Pris note.

- Courrier de **Monsieur EL HAIMADI Sofiane**, en date du 08/07/25, exprimant son souhait d'arbitrer principalement le dimanche. La Commission lui confirme que, au vu de son affectation JAD2, il sera désigné le dimanche.

- Courrier de **Monsieur MOLIERE Michael**, en date du 21/07/25, informant de son incapacité à passer le test physique en début de saison, et de son souhait de passer néanmoins le test théorique au stage de début de saison. Pris note. La Commission accède à sa demande.

- Courrier de **Monsieur COELHO Sandro**, en date du 18/08/25, informant de son souhait d'arbitrer le samedi plutôt que le dimanche. Pris note. La CDA reçoit l'arbitre lors de sa première réunion de la saison.

- Courrier de **Monsieur GRAIJ Ali**, en date du 25/08/25, informant de son souhait de prendre un congé sabbatique pendant la saison 2025-2026. Pris note. La Commission rappelle à l'arbitre qu'elle ne peut prendre une décision que si l'arbitre renouvelle sa licence pour la saison. Dans le cas contraire, l'arbitre devra suivre une nouvelle formation initiale à l'arbitrage lorsqu'il souhaitera reprendre son activité d'arbitre.

- Courrier de **Monsieur BENZZINE Wael**, en date du 25/08/25, informant de son souhait d'arbitrer le samedi plutôt que le dimanche. Pris note. La CDA reçoit l'arbitre lors de sa première réunion de la saison.

- Courriers de **Messieurs D'ORIANO Sébastien** et **JOUY Amaury**, en date du 26/08/25, informant de leur souhait de reconduire leur duo arbitre central – arbitre assistant pour la saison 2025-2026. Pris note. La CDA accède à leur demande.

- Courrier de **Monsieur GUYOT Eric**, en date du 27/08/25, informant de son intention d'arbitrer des matches amicaux de son club. Pris note. La Commission accède à sa demande.

- Courrier de **Madame HUGEL Natacha**, en date du 27/08/25, informant de son indisponibilité pour raison médicale. Pris note.

- Courrier de **Monsieur DE SOUSA Carlos**, en date du 05/09/25, informant de son souhait d'arbitrer en Ligue le samedi matin. Pris note. La Commission transmettra son nom à la Ligue pour l'arbitrage le samedi matin uniquement.

- Courrier de **Monsieur AFONSO PEREIRA Thomas**, en date du 05/09/25, informant de son souhait de ne pas arbitrer pendant les 2 ou 3 premiers mois de la saison. La Commission lui répond qu'il peut très bien ne commencer à arbitrer qu'en cours de saison, mais il ne doit pas oublier qu'il doit arbitrer au moins 15 rencontres pour couvrir son club au titre du statut de l'arbitrage.

- Courrier de **Monsieur PLUMAIN Jeremy**, en date du 08/09/25, informant de son souhait de congé sabbatique pendant la saison 2025-2026. Pris note. La Commission lui rappelle qu'elle ne pourra répondre à sa demande que lorsque sa licence sera validée pour cette saison. Faute de congé sabbatique validé, il devra refaire la formation initiale d'arbitre quand il voudra reprendre l'arbitrage.

- Courrier de **Monsieur DE SOUSA Carlos**, en date du 08/09/25, informant de son indisponibilité pour raison médicale. Pris note.

- Courrier de **Monsieur BRIKI Ayoub**, en date du 08/09/25, informant de son indisponibilité pour raison médicale. Pris note.

## GESTION DE L'EFFECTIF

- Courrier de **Monsieur CLEMENT Florian**, en date du 17/06/25, informant de sa décision d'arrêter l'arbitrage. Pris note. La CDA le remercie pour les services rendus à l'arbitrage yvelinois.

- Courrier de **Monsieur BOUSSAIDI Abdelghafour**, en date du 24/06/25, arbitre rattaché au District de Seine et Marne, informant de son souhait d'être rattaché au District des Yvelines. Pris note. La Commission reçoit l'arbitre lors de sa première réunion de la saison.

- Courrier de **Monsieur DIOP Ameth**, en date du 24/06/25, arbitre rattaché au District de l'Isère, informant de son souhait d'être rattaché au District des Yvelines. Pris note. La CDA reçoit l'arbitre lors de sa première réunion de la saison.

- Courrier de **Monsieur HEDAYAT Ali**, en date du 21/07/25, arbitre rattaché au District de Paris, informant de son souhait d'être rattaché au District des Yvelines. Pris note. La CDA reçoit l'arbitre lors de sa première réunion de la saison.

- Courrier de **Monsieur BAO Raunald**, en date du 23/07/25, faisant part de son intention de mettre fin à sa carrière d'arbitre. La CDA le remercie pour les services rendus à l'arbitrage yvelinois.

- Courrier de **Monsieur LENORMAND Hugo**, en date du 04/08/25, arbitre rattaché au District d'Eure et Loir, informant de son souhait d'être rattaché au District des Yvelines. Pris note. La CDA reçoit l'arbitre lors de sa première réunion de la saison.

- Courrier de **Monsieur HADEF Nasser**, en date du 18/08/25, informant de sa décision d'arrêter l'arbitrage. Pris note. La CDA le remercie pour les services rendus à l'arbitrage yvelinois.

- Courrier de **Monsieur NDIAYE Mohamed**, en date du 04/09/25, informant de sa décision d'arrêter l'arbitrage. Pris note. La CDA le remercie pour les services rendus à l'arbitrage yvelinois.

- Courrier de **Monsieur RJEB Achraf**, en date du 05/09/25, arbitre rattaché au District de l'Essonne, informant de son souhait d'être rattaché au District des Yvelines. Pris note. La CDA recevra l'arbitre lors d'une prochaine réunion.

- Courrier de **Monsieur NOURESSALAH ESSABIRI Anas**, en date du 09/09/25, informant de sa décision d'arrêter l'arbitrage. Pris note. La CDA le remercie pour les services rendus à l'arbitrage yvelinois.

## AUDITIONS

- Audition de l'officiel **Monsieur COELHO Sandro**, concernant son souhait d'arbitrer le samedi plutôt que le dimanche. L'arbitre s'engage à arbitrer 5 rencontres U16 aux dates qu'il a communiquées à la Commission : 28/09/25, 18/01, 08/02, 12/04 et 31/05/26. Il sera observé sur l'une de ces 5 rencontres. Il sera désigné le samedi lors des autres week-ends. La Commission rappelle à l'arbitre que la dérogation serait annulée en cas de non-respect de l'engagement d'arbitrer les 5 rencontres U16, sauf en cas de force majeure dûment justifiée.

Transmet une copie de la présente décision à l'officiel et à son club d'affiliation.

- Audition de l'officiel **Monsieur BENZZINE Wael**, concernant son souhait d'arbitrer le samedi plutôt que le dimanche. L'arbitre s'engage

à arbitrer 5 rencontres U16 aux dates qu'il a communiquées à la Commission : 28/09/25, 18/01, 08/02, 12/04 et 31/05/26. Il sera observé sur l'une de ces 5 rencontres. Il sera désigné le samedi lors des autres week-ends. La Commission rappelle à l'arbitre que la dérogation serait annulée en cas de non-respect de l'engagement d'arbitrer les 5 rencontres U16, sauf en cas de force majeure dûment justifiée.

Transmet une copie de la présente décision à l'officiel et à son club d'affiliation.

- Audition de l'officiel **Monsieur ABALI Ayoub**, arbitre D5, concernant son souhait de devenir assistant.

L'arbitre explique qu'il souhaite aussi continuer à arbitrer aussi au centre.

Attendu que la Commission lui explique qu'en devenant arbitre assistant spécifique, il sera désigné systématiquement comme arbitre assistant et ne sera plus désigné comme arbitre central, alors qu'en restant arbitre D5, il sera désigné au centre et aussi 1 ou 2 fois par mois comme arbitre assistant, L'arbitre renonce à sa demande de devenir arbitre assistant. La Commission confirme son affectation comme arbitre D5.

Transmet une copie de la présente décision à l'officiel et à son club d'affiliation.

- Audition de l'officiel, arbitre D5, concernant son souhait de devenir assistant.

La Commission déplore l'absence non excusée de l'officiel. Elle confirme son affectation comme arbitre D5.

La Commission sanctionne l'officiel d'une amende de 30 € pour absence non excusée à convocation par une commission.

Transmet une copie de la présente décision à l'officiel et à son club d'affiliation.

- Audition de l'officiel **Monsieur HEDAYAT Ali**, venant du District de Paris, concernant son souhait de rattachement au District des Yvelines. L'arbitre a été désigné sur une vingtaine de matches lors des 2 dernières saisons, notamment certains en catégorie D3 lors de la dernière saison. Lorsque sa licence sera validée, l'arbitre sera observé afin que la CDA puisse l'affecter au bon niveau.

Transmet une copie de la présente décision à l'officiel et à son club d'affiliation.

- Audition de l'officiel **Monsieur LENORMAND Hugo**, venant du District d'Eure et Loir, concernant son souhait de rattachement au District des Yvelines. Après avoir suivi la Formation Initiale en Arbitrage en octobre 2024, l'arbitre a été désigné sur une douzaine de matches lors de la saison dernière, en catégories U15 à U18. La Commission invite l'arbitre à se rapprocher de son club afin que toutes les informations nécessaires soient transmises au District en vue de la validation de sa licence.

Transmet une copie de la présente décision à l'officiel et à son club d'affiliation.

- Audition de l'officiel **Monsieur DIOP Ameth**, venant du District d'Isère, concernant son souhait de rattachement au District des Yvelines. L'arbitre était dans la filière promotionnelle la saison dernière et il a arbitré notamment plusieurs rencontres de D1. Lorsque sa licence sera validée, l'arbitre sera observé afin que la CDA puisse l'affecter au bon niveau.  
Transmet une copie de la présente décision à l'officiel et à son club d'affiliation.

## ARBITRES EN INFRACTION

Conformément au Règlement intérieur de la CDA, la Commission transmet au Comité Directeur, en vue de leur radiation, la liste des arbitres qui n'ont pas passé le test théorique et/ou n'ont pas réussi le test physique la saison dernière et qui ne se sont pas présentés à la session de rattrapage organisée à leur intention le 31 août dernier. La liste des arbitres a été établie et les concernés ont été notifiés de la décision

## COMMISSION DU FOOTBALL D'ANIMATION

Commission du 15 septembre 2025

**Présents** : Thierry BOKOBZA (Président), MM Jean-Eric INACIO, Laurent PATRIGEON, Didier PELLETIER, MMES Monique ELISABETH, Laetitia GRIVOT,

**Absents excusés** : MM. Adrien BARROIS, Jean-Luc BOIVIN, Thierry COLOMBO, Tony GABIER, Melvin GOMES, Michel LOUVEL Luis PEDRO GOMES, Stéphane PILLEMONT représentant la CDA, Julien RODRIGUES LOPES, Mme Yvane JONNAIS

*Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes et la première phase des compétitions comportant plusieurs phases) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.*

## RÉUNIONS DE DÉBUT DE SAISON

Voici la programmation des prochaines réunions de début de saison :

### Réunions U6-U9

Jeudi 18 septembre au Pôle Léo Lagrange des Mureaux

Lundi 22 septembre au District

## PLATEAUX U7-U9

Les inscriptions pour les premiers plateaux U7 & U9 de la saison sont désormais closes.

## PLATEAUX ESPOIRS U8-U9

Voici la liste des clubs inscrits à ce jour :

1. ACHERES FC
2. BAILLY NOISY SFC
3. BOIS D'ARCY AS
4. BONNIERES FRENEUSE FC
5. CHATOU AS
6. CLAYES SOUS BOIS USM
7. CONFLANS FC
8. FONTENAY FLEURY AS
9. GUYANCOURT ES
10. HOUILLES AC
11. MANTOIS 78 FC
12. MESNIL ST DENIS AS
13. MONTESSON US
14. MONTIGNY LE BX AS
15. MUREAUX OFC
16. NEAUHLE PONT RC 78
17. PLAISIROIS FO
18. RAMBOUILLET FC
19. TRAPPES ES
20. TRIEL AC
21. VELIZY ASC
22. VILLENES ORGEVAL FC
23. VOISINS FC

**Les inscriptions seront définitivement closes le mercredi 17/09 à 9h00.**

## CHALLENGE D'AUTOMNE U11-U13

Pour consulter la 1ère journée U12-U13 du 20/09 : [Cliquez ici](#)  
Les journées du 27/09 seront en ligne très prochainement.

## CRITERIUM ESPOIRS

### CRITERIUM ESPOIRS U10 & U11

Les plateaux de la phase 1 seront disponibles très prochainement.

### CRITERIUM ESPOIRS U12 & U13

Pour consulter les plateaux de la 1ère phase : [Cliquez ici](#)

## COMMISSION DU FOOTBALL FEMININ

Commission du 15 septembre 2025

**Présents** : Francis DUPRE (Président), Oury SY, Ibrahim BENLARBI

*Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes et la première phase des compétitions comportant plusieurs phases) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.*

## REUNIONS

Deux réunions sont au programme pour ce début de saison :

- Mardi 9 septembre à 19h00 au siège du District : réunion de présentation de l'ensemble de l'offre de pratique
- Mardi 23 septembre à 19h00 au siège du District : réunion de présentation des contenus Fillofoot, U11F et U13F

## FILLOFOOT

Clubs engagés pour le plateau du 4 octobre 2025 :

GUYANCOURT ES  
MONTIGNY LE BTX AS  
PARIS SAINT GERMAIN FC  
ROSNY FOOT CS

**La commission, en fonction des éventuelles modifications reçues au plus tard le 21 septembre 2025, publiera le plateau le 23 septembre 2025.**

## FOOT A 5

Equipes engagées pour le plateau du 11 octobre 2025 :

### U11 F

BAILLY NOISY SFC  
GUYANCOURT ES  
MESNIL SAINT DENIS ASL  
NEAUHLE PONT. RC 78  
VOISINS FC

**La commission, en fonction des éventuelles modifications reçues au plus tard le 21 septembre 2025, publiera le plateau le 23 septembre 2025.**

## U13 F

BREAL LONGNES FC  
VINSKY FC

**La commission, en fonction des éventuelles modifications reçues au plus tard le 21 septembre 2025, publiera le plateau le 23 septembre 2025**

## ENGAGEMENTS

Voici un récapitulatif des clubs engagés à ce jour .  
Pour le critérium Séniors F à 8, il est possible de s'engager jusqu'au 14 septembre 2025.

Pour les autres critères, l'engagement est terminé pour les plateaux du challenge automne. Il est possible de s'engager pour les critères jeunes jusqu'au 5 octobre 2025.

## SENIORS F A 8

BAILLY NOISY STANDARD F.C.  
BEYNES F.C.  
BREVAL LONGNES F.C. PLATEAU  
CHANTELOUP US  
GUYANCOURT FOOTBALL E.S.  
MAGNY 78 F.C.  
MESNIL ST DENIS A.S.L.  
ST ARNOULT 78 FC  
SARTROUVILLE ESP. S.  
VIROFLAY U.S. MUNICIPALE  
VOISINS F.C. 2

La commission décide de faire une poule pour cette catégorie lors de la 1ère phase. Elle ajoute au calendrier les dates du 24 janvier et 7 février 2026.

## U18 F A 8

CARRIERES SUR SEINE U.S.  
LE CHESNAY 78 F.C.  
LES MUREAUX O.F.C. 2  
LIMAY A.L.J.  
LOUVECIENNES A.S.  
MAISONS-LAFFITTE F. C.  
MANTOIS 78 F.C. 2  
MONTIGNY-LE-BRETONNEUX A,S,  
PORTES IDF FC FEMININ  
VIROFLAY U.S.M.

## U15 F A 8

BAILLY NOISY STANDARD F.C.  
CARRIERES GRESILLONS A.S.  
CARRIERES SUR SEINE U.S. 1  
CARRIERES SUR SEINE U.S. 2  
CELLOIS C.S. 1  
CELLOIS C.S. 2  
CLAYES SS/BOIS U.S. MUNICIPAL  
CROISSY U.S.  
GUYANCOURT FOOTBALL E.S.

HARDRICOURT U.S.  
HOUDANAISE REGION FC  
LE CHESNAY 78 F.C.  
LES MUREAUX O.F.C. 1  
LES MUREAUX O.F.C. 2  
MAISONS-LAFFITTE F. C.  
MANTOIS 78 F.C. 2  
MESNIL ST DENIS A.S.L.  
NEAUPHLE-PONTCHARTRAIN 78 R.C.  
PORTES IDF FC FEMININ  
ROSNY FOOT C.S.  
VERSAILLES JUSSIEU A.S. 1  
VERSAILLES JUSSIEU A.S. 2  
VINSKY FOOTBALL CLUB

## U13 F A 8

BAILLY NOISY STANDARD F.C.  
CARRIERES GRESILLONS A.S.  
CARRIERES SUR SEINE U.S.  
CLAYES SS/BOIS U.S. MUNICIPAL  
CONFLANS F.C.  
CROISSY U.S.  
ELANCOURT O.S.C.  
FONTENAY LE FLEURY F.C.  
GUERVILLE ARNOUVILLE A.S.  
GUYANCOURT FOOTBALL E.S.  
HARDRICOURT U.S.  
LE CHESNAY 78 F.C. 1  
LE CHESNAY 78 F.C. 2  
LES MUREAUX O.F.C. 1  
LES MUREAUX O.F.C. 2  
MAISONS-LAFFITTE F. C.  
MANTOIS 78 F.C.  
MARLY LE ROI U.S.  
MESNIL ST DENIS A.S.L.  
MONTIGNY-LE-BRETONNEUX A,S, 1  
MONTIGNY-LE-BRETONNEUX A,S, 2  
NEAUPHLE-PONTCHARTRAIN 78 R.C.  
PLAISIROIS F.O.  
POISSY F.C.  
PORTES IDF FC FEMININ  
RAMBOUILLET YVELINES F.C.  
SARTROUVILLE ESP. S. 1  
SARTROUVILLE ESP. S. 2  
TRAPPES E.S.  
VAL DE SEINE S.C.F.  
VERSAILLES 78 F.C.  
TRIEL A.C.  
VOISINS F.C. 1  
VOISINS F.C. 2

## U11 F A 8

CARRIERES SUR SEINE U.S.  
ELANCOURT O.S.C.  
FONTENAY LE FLEURY F.C.  
GUYANCOURT FOOTBALL E.S.  
LE VÉSINET SPORT CLUB INTERNATIONAL  
LES MUREAUX O.F.C.  
MANTOIS 78 F.C.

MARLY LE ROI U.S.  
MONTIGNY-LE-BRETONNEUX A,S,  
PARIS SAINT GERMAIN F.C.  
PLAISIROIS F.O.  
POISSY F.C.  
PORTES IDF F.C. FEMININ  
RAMBOUILLET YVELINES F.C.  
ROSNY S/SEINE C.S.M.  
VAL DE SEINE S.C.F.  
TRAPPES E.S.  
VERSAILLES 78 F.C.  
VOISINS F.C.

## CHALLENGE AUTOMNE

Les plateaux du 20 et 27 septembre du challenge automne U11F, U13F, U15F et U18F sont en ligne.

Les plateaux du 4 et 11 octobre du challenge automne U11F, U13F, U15F et U18F seront en ligne le 23 septembre.

## COMMISSION FOOTBALL DIVERSIFIÉ

Réunion restreinte du 12/09/2025

*Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes et la première phase des compétitions comportant plusieurs phases) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.*

## COUPE DES YVELINES FUTSAL JEUNES

Dans chaque catégorie possibilité d'engager **2 équipes par club**.

Nombre d'équipes par compétition :

U12	40 places
U13	40 places
U14	40 places
U16	32 places

Pour les U16 une pratique **Futnet** sera proposée sur le temps de pause.

Ces Coupe étant des compétitions officielles, les clubs doivent présenter leurs licences sur l'application Footclubs Compagnon ou le listing des licences imprimé par le club sur papier libre.

Par ailleurs :

Les protèges tibias sont obligatoires.

Pour les clubs ayant 2 équipes engagées sur un même plateau, merci de prévoir des maillots de couleurs différentes.

**Pour ces Coupes, la Commission est à la recherche de gymnases.**

## CHAMPIONNAT FUTSAL U13 & U15

Dans le but de développer le Futsal pour les catégories jeunes, le DYF crée les championnats U13 et U15. Ces deux compétitions sont ouvertes à l'ensemble des clubs Yvelinois. Tout type de licences à l'exception du Foot Santé sera autorisé.

## CRITERIUM U14 ET U16 À 8

Afin de permettre à chaque joueur de continuer à pratiquer son sport favori, le DYF renouvelle pour cette saison un critérium U14 et U16 à 8.

Pour l'ensemble de ces compétitions, les engagements sont possibles sur la plateforme « Engagement du DYF »

La date de clôture d'inscription est prévue le **15 Octobre 2025**.

## BUREAU DE DIRECTION

Réunion du 15 septembre 2025

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

Extrait du PV du Comité de Direction du 3 septembre 2025 :

Le Comité de Direction délègue ses pouvoirs au Bureau pour donner rapidement son accord aux demandes formulées par les clubs de pouvoir constituer des ententes.

## ENTENTES

### ➤ MEZIERES AJSL & SERBIE US

▣ VETERANS D2 : ENT. MEZIERES/SERBIE 31  
Club leader : MEZIERES AJSL

▣ VETERANS D4 : ENT. SERBIE/MEZIERES 32  
Club leader : SERBIE US

Etant entendu que l'équipe de D4 est une équipe inférieure à l'équipe de D2.

### ➤ CERNAY LA VILLE AS, BONNELLES AS & 17 TOURNANTS US

VETERANS D4 : CERNAY/BONN/US 17T 31  
Club leader : CERNAY LA VILLE AS

### ➤ MEULAN CN, GUITRANCOURT ASF, JUZIERS FC

VETERANS D4 : MEULAN/JUZIERS/ASFG 31  
Club leader : MEULAN CN

VETERANS D5 : ASFG/JUZIERS/MEULAN 32  
Club leader : GUITRANCOURT ASF

Etant entendu que l'équipe de D5 est une équipe inférieure à l'équipe de D4.

### ➤ MAULOISE US & MEZIERES AJSL

SENIORS D3 : ENT. MAULE/MEZIERES 1  
Club leader : MAULOISE US

SENIORS D5 : ENT. MAULE/MEZIERES 2  
Club leader : MAULOISE US

SENIORS D5 : ENT. MEZIERES/MAULE 3  
Club leader : MEZIERES AJSL

Etant entendu que la hiérarchie des équipes se lit comme tel, selon le niveau de compétition. SENIORS D3 (équipe 1), SENIORS D5B (équipe 2), SENIORS D5A (équipe 3)

U16 D3 : ENT. MAULE/MEZIERES 21  
Club leader : MAULOISE US

U14 N1 : ENT. ENT. MEZIERES/MAULE 21  
Club leader : MEZIERES AJSL

### ➤ HOUDANAISE REGION FC, VESGRE AS & GAMBAIS

U15 D2 : ENT. HOUDAN/VESGRE 1  
Club leader : HOUDANAISE REGION FC

U14 N1 : ENT. HOUDAN/VESGRE/GAMBAIS 21  
Club leader : HOUDANAISE REGION FC

U14 N3G : ENT. HOUDAN/VESGRE/GAMBAIS 22  
Club leader : HOUDANAISE REGION FC

U14 N3E : ENT. HOUDAN/VESGRE/GAMBAIS 23  
Club leader : HOUDANAISE REGION FC

## CONDOLEANCES

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris les décès de

**M. Gilles COLLIN**



Ancien président de l'Etoile Football Club d'Ecquevilly, pendant plus de 40 ans. Homme à fort tempérament mais au cœur doux, il était prêt à aider toutes personnes qui croisaient son chemin. Gilles a œuvré toute sa vie pour la ville d'Ecquevilly et plus particulièrement pour notre club de foot.

~~~~~  
**M. Toni MACHADO**

Ami et dirigeant du club de l'ES GUYANCOURT, 38 ans. C'était un dirigeant exceptionnel, enthousiaste, toujours de bonne humeur, rayonnant et d'une joie de vivre communicative.

Le Président Brice PARINET, le Comité de Direction du District, les Membres des Commissions et le Personnel Administratif, présentent à sa famille et ses proches, leurs très sincères condoléances.